

plus souvent dans les haies aux environs des villages, ce qui laisse à penser à une introduction d'origine horticole, la plante ayant été parfois cultivée comme ornementale ou mellifère. C'est ainsi qu'on l'a vu dans la région houillère belge et à diverses reprises dans la région parisienne : Versailles (GILLET et MAGNE, BAUTIER), Issy (DÉSÉTANGS), les Boves près Magny (BOUTEILLE), Parc de Neuilly (*in herb. M. BONNET*). AUBRIOT le signale dans la Haute-Marne, à Langres, faubourg de la Collinière.

En ce qui concerne le Bassin moyen du Rhône et de la Loire, il a été trouvé :

1° Dans le Puy-de-Dôme, à 2 ou 3 kilomètres de Lezoux, dans une haie de la route de Billom (DUCHASSEINT), d'où il fut distribué en 1907 par le frère HÉRIBAUD, sous le numéro 1714, à la Société pour l'étude de la flore franco-helvétique.

2° Dans l'Ain, à Bourg, non loin de la voie ferrée de Genève (F. CHASSIGNOL, *Bull. Soc. Linn.*, Lyon, 1923, p. 93).

3° Dans les Hautes-Alpes, VILLARS le mentionne par deux fois dans son *Histoire des Plantes du Dauphiné* (1789) : « *Reperit D. Blanc à Barattier, prope Ebredunum* » (I, 381, dans la liste intitulée : *STIRPES RARIORES a nobis observatæ in agris Ebredunensi et Brigantiaco, in itineribus 1779 et 1783*) ; « Nous la devons à M. l'abbé BLANC, professeur de philosophie au Collège d'Embrun, qui l'a trouvée aux Crottes, près de cette ville » (II, 456) (1). Cette localité reproduite dans MUTEL (*Fl. du Dauphiné*) et dans les diverses éditions de *la Flore du Bassin moyen du Rhône et de la Loire* de CARIOT, est rejetée par SAINT-LAGER dans la huitième édition (1897) de ce dernier ouvrage : « C'est par erreur que VILLARS a indiqué près d'Embrun l'*Anch. sempervirens*, plante de l'Ouest de la France » (II, 603). SAINT-LAGER n'y expose pas les raisons d'une telle attitude (et je ne sais s'il l'a fait quelque part), ni n'indique où il a puisé cette remarque dans le cas où il n'en serait pas l'auteur. Mais il semble pour le moins surprenant qu'un botaniste tel que VILLARS, dans un ouvrage de l'envergure de son *Histoire des Plantes du Dauphiné*, ait enregistré inconsidérément la découverte de cette plante dans la vallée de la Durance. Par ailleurs, le caractère occidental d'*Anchusa sempervirens* n'exclut pas la possibilité de sa présence dans les Alpes, puisqu'on l'a trouvé aussi en Lombardie. Il semble donc qu'il faille croire à sa disparition des environs d'Embrun plutôt qu'à une erreur de VILLARS.

4° Dans la Loire où, le 24 avril 1946, j'en trouvai une nouvelle et belle station en pleine floraison à la Pacaudière, à environ un demi-kilomètre du bourg, à gauche du chemin de G. C. n° 8 conduisant à Urbize. Il croît sur une quinzaine de mètres, dans une haie, sous le couvert d'un grand chêne. Le chemin est bordé de prairies, et il est bien difficile de discerner le moyen par lequel l'*Anchusa* est venu s'implanter dans cette haie.

En résumé, il ressort de ce qui précède, que l'*Anchusa sempervirens* a rarement franchi les limites du domaine atlantique. Cela s'explique sans doute par la lourdeur relative de ses graines démunies de moyen de dissémination, mais il faut aussi retenir, avec J. BRAUN-BLANQUET (*loc. cit.*, 132) que « les végétaux atlantiques, résistants au centre de leur aire, deviennent très sensibles et succombent facilement vers la périphérie ». Hormis quelques stations subatlantiques dues plus ou moins directement à l'intervention humaine, *Anchusa sempervirens* paraît incapable de se répandre vers l'Est.

Présenté à la Section Botanique, en sa séance du 14 juin 1947.

PRÉSENCE D'UNE FITTONIA DANS LE BATHONIEN DE SAINT-CLAUDE (Jura)

Par P. ROCHE.

Les *Fittonia*, ou *Williamsonia*, sont des Gymnospermes de la famille des Bennetitidées. Connue seulement à l'état fossile, cette famille rappelle les Cycadées, fossiles et actuelles, par des tiges non ramifiées, couvertes sur toute leur longueur

(1) VILLARS emploie le féminin. Je fais usage du masculin, qui tend de plus en plus à être adopté pour tous les genres.

de cicatrices foliaires, et par des grandes feuilles, en forme de palmes, à croissance continue.

La tige toutefois ne dépasse jamais ici quelques décimètres de longueur. Par contre les Bennettitidées diffèrent des Cycadées par un appareil reproducteur plus évolué, qui les apparente aux Angiospermes.

Ces organes nous ont été conservés dans des sédiments lagunaires ou d'estuaires, aux Etats-Unis, en Autriche et en Angleterre. En France, DE SAPORTA a fait connaître une *Fittonia Rigauxi* du Portlandien de Boulogne-sur-mer (1).

Le fossile de Saint-Claude est une tige d'une douzaine de centimètres de longueur, et rappelle un cône de pin légèrement écrasé. Il sera intéressant de le comparer aux échantillons des dépôts du Nord de l'Angleterre, qui sont du même âge.

Le gisement est sur la route de Saint-Claude au village de Chaumont, 200 mètres après la ferme de Chafardon, dans des calcaires marneux riches en Lamellibranches et Brachiopodes, où l'on trouve aussi de rares *Oppelia* indéterminables spécifiquement, et *Perisphinctes* ; cf. *matisonensis* Lissajous (2) qui, à Mâcon, est du Bathonien inférieur. Au-dessus viennent des bancs de calcaire massif formant saillie, que la route contourne à l'aide d'un pont. Au delà viennent d'autres calcaires marneux bleu foncé, dans lesquels abonde *Pholadomya Bellona* d'ORB. Malgré la pauvreté en ammonites, cet ensemble est bien daté ; il est certainement bathonien. Les marno-calcaires inférieurs reposent sur des couches plus marneuses encore où abondent les ammonites de la zone à *Garantia Garanti*. Les calcaires marneux supérieurs sont surmontés par des couches à *Macrocephalites macrocephalus* Schl. et *Macrocephalites Herveyi* Sow. On peut donc dire que la *Fittonia* en question est du Bathonien inférieur.

Cette pièce unique fait maintenant partie des collections de paléontologie végétale de la Faculté des Sciences de Lille. En raison de cet éloignement, en raison aussi de l'intérêt que présente la découverte d'une plante continentale dans des sédiments néritiques, j'ai cru devoir la signaler dans le *Bulletin de la Société Linnéenne*, fréquemment consulté par les naturalistes jurassiens.

Présenté à la Séance générale du 28 juin 1947.

CONSTITUTION DE COLLECTIONS PALÉONTOLOGIQUES, PRÉHISTORIQUES, ETHNOGRAPHIQUES PAR UN PROCÉDÉ SIMPLIFIÉ DE MOULAGE

Par J. BATTETTA.

Il est parfois indispensable d'avoir l'original sous les yeux dans la détermination de documents nouveaux.

Le paléontologiste a besoin de squelettes d'animaux actuels et fossiles ; le préhistorien, de silex taillés, de galets gravés ; l'ethnographe, d'instruments sculptés, etc...

Les meilleures photographies publiées sont, en général impuissantes à représenter le relief exact de l'objet étudié. Les musées et laboratoires laissent difficilement emporter, avec juste raison, leurs pièces de collections. Mais ils ne refusent pas l'autorisation de les examiner sur place.

Si le naturaliste a à sa disposition un procédé de moulage ne nécessitant pas de préparation spéciale et surtout ne laissant pas de trace visible sur la pièce prêtée, il aura ainsi la possibilité d'emporter et de garder chez lui une réplique exacte de l'objet qui l'intéresse.

CHOIX DE LA MATIÈRE DU MOULE.

L'objet à mouler pouvant être un type fossile précieux, plus ou moins friable, un surmoulage en plâtre patiné, une statuette en bois ou en terre, une dentelle incrustée sur tissu, la surface de ces objets ne doit sous aucun prétexte être altérée par une matière imperméable, vernis à l'alcool ou à l'acétone, huile, savon, etc..., ce qui élimine du choix de la matière du moule tous mélanges liquides, à chaud ou à froid.

1. *Paléontologie française. Plantes jurassiques*, tome II, page 322, planche 127, fig. 1-3. — Consulter BÉAUVERIE : *Gymnospermes*, deux volumes, texte et atlas ; MORET : *Paléontologie végétale*, et les divers traités de géologie stratigraphique.

2. LISSAJOUS *Bathonien des environs de Mâcon*, page 59, planche 6, fig. 1. Un échantillon unique, déformé, ne permet pas une détermination absolument certaine.